

Les Centres Sociaux se mobilisent le mercredi 31 janvier 2024

Pourquoi cette mobilisation nationale des centres sociaux ?

C'est quoi déjà un centre social associatif?

- Une **structure ouverte à tous les habitants, en proximité sur des territoires isolés** (géographiquement ou en termes de services)
- **Qui développe, en réponse à des besoins des habitants d'un territoire donné, des actions à caractère social (services, projets, activités...)** mais qui ne fournit pas d'aides financières.
 - Sous statut **associatif** (indépendant et employeur)
 - **Agréé « Centre Social »** et « Education Populaire »

En fonction des besoins et des ressources de son territoire d'action, un Centre Social associatif va :

- **développer un ensemble de services, de projets, d'actions, d'activités plutôt qu'un autre**
 - **Être soutenu pour cela par un certain nombre de financeurs concernés**
 - **Dont le soutien sera variable en fonction de la nature des besoins, de leurs orientations et de leurs budgets.**

En 2024, le budget de nos structures est confronté à un triple effet

1. une augmentation importante de la demande en termes de lien social, d'animation locale et d'urgence sociale
2. une augmentation de nos charges, avec l'inflation de certains postes clés de dépenses (alimentation, énergie, transports, produits d'hygiène) et l'application des nouvelles dispositions des conventions collectives qui augmente significativement la masse salariale, parfois de 20% dans certaines structures
3. un financement des différents partenaires qui ne permet pas de faire face à cette situation, les collectivités (notamment) étant elles-mêmes confrontées à des difficultés budgétaires accrues.

En l'absence de soutien financier revisité, les Centres Sociaux associatifs de France vont majoritairement débiter l'année avec un budget prévisionnel de fonctionnement déficitaire.

Un problème de financement inhabituel et majeur qui s'impose à tous et en même temps...

C'est ce point commun qui nous amène à tous nous mobiliser et à mobiliser nos partenaires, à vous mobiliser, sur le sujet.

Pour soutenir les centres sociaux

<https://www.centres-sociaux.fr/appel-aux-coresponsables-de-la-cohesion-sociale/>

NOUS SOUTENIR

SIGNER L'APPEL DES CENTRES SOCIAUX

Nous en appelons à la coresponsabilité : il nous appartient, ensemble, de nous saisir des urgences sur le terrain et de construire des réponses pérennes à la hauteur des enjeux de cohésion sociale.



Vous êtes un.e habitant.e qui fréquente un centre social ?
Un.e élu.e convaincu.e du rôle singulier et précieux des centres sociaux sur votre territoire ? Une personne engagée dans le centre social en tant que bénévole ou professionnel.le ?

Vous pouvez soutenir notre appel et nos demandes en signant notre invitation collective aux coresponsables de la cohésion sociale.

Cet appel sera relayé à nos interlocuteurs : ministères, organismes sociaux, collectivités territoriales.

ENVOYER

